Les garanties d'assistance

	ASSISTANCE SANTÉ EMOA MUTUELLE DU VAR	NOS EXPERTS
ACCESSIBLE DES LA SOUSCRIPTION		1100 2/11 2/110
Informations médicales	0	→ MEDECIN
Recherche médecin, infirmière ou intervenant paramédical	0	
Conseil Social	0	→ TRAVAILLEUSE SOCIALE
Accompagnement budgétaire	0	→ TRAVAILLEUSE SOCIALE
Informations juridiques	0	⇒ JURISTE
EN CAS D'ÉVÈNEMENT TRAUMATISANT		→ PSYCHOLOGUE CLINICIEN
Soutien psychologique	0	

Les garanties d'assistance

ASSISTANCE SANTÉ EMOA MUTUELLE DU VAR

EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE entraînant une hospitalisation impré	vue ou programmée > 2j	
Aide ménagère	Jusqu'à 10h sur 10 jours	
Présence d'un proche	0	
Services de proximité (1)	0	
Transfert et garde d'animaux	0	
Transfert post hospi chez un proche	0	
Prise en charge des enfants de moins de 16 ans (2)	Jusqu'à 30h sur 30 jours	
Conduite à l'école ⁽²⁾	0	
Conduite aux activités extra-scolaire (2)	0	
Aide aux devoirs (enfants scolarisés du primaire au secondaire)	0	
Soutien scolaire chez un proche (enfants scolarisés du primaire au secondaire)	0	
Garde des frères et sœurs	0	
EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE entraînant une hospitalisation impré	vue > 2j	
Fermeture du domicile quitté en urgence	nicile quitté en urgence	
EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE entraînant une hospitalisation imprévue ou	u programmée > 14 jours	
Préparation du retour au domicile	o o	
EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE de la garde d'enfant habituelle entra	înant une hospitalisation imprévue ou programmée > 2j	
Remplaçante garde d'enfants	•	
EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE de l'adhérent ou de son conjoint de p	olus de 75 ans entraînant une hospitalisation imprévue > 2j	
Téléassistance	•	

⁽¹⁾ Livraison de médicaments, Portage de repas, Portage d'espèces, Coiffure à domicile, Livraison de courses

⁽²⁾ En cas d'hospitalisation imprévue > 24h

Les garanties d'assistance

uté 202

ASSISTANCE SANTÉ EMOA MUTUELLE DU VAR

EN CAS D'INTERVENTION CHIRURGICALE COMPRENANT UNE NUIT OU DE CHIRURGIE AMBULATOIRE (entraînant une immobilisation au domicile >2j.)

Aide à domicile	Jusqu'à 10h sur 10 jours
Présence d'un proche	0
Services de proximité	0
Transfert convalescence chez un proche	0
Transport aux rendez-vous médicaux	0
Prise en charge des enfants de moins de 16 ans	Jusqu'à 10h sur 10 jours
Prise en charge des frères et sœurs (enfant accidenté ou malade)	0
Conduite à l'école	0
Conduite aux activités extra-scolaires	0

Les garanties d'assistance

	ASSISTANCE SANTÉ EMOA MUTUELLE DU VAR	
EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE entraînant une immobilisation imprévue > 5j		
Aide ménagère	Jusqu'à 10h sur 10 jours	
Présence d'un proche	0	
Services de proximité ⁽¹⁾	0	
Transfert et garde d'animaux	0	
Transport aux RDV médicaux	0	
Prise en charge des enfants de moins de 16 ans	Jusqu'à 30h sur 30 jours	
Conduite à l'école	0	
Conduite aux activités extra-scolaire	0	
Aide aux devoirs (enfants scolarisés du primaire au secondaire)	0	
EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE entraînant une immobilisation imprévue > 14j de l'enfant		
Soutien scolaire à domicile (enfants scolarisés du primaire au secondaire)	0	
EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE de la garde d'enfants habituelle entraînant une immobilisation imprévue > 5j		
Remplaçante de garde d'enfants	0	

Les garanties d'assistance

ASSISTANCE SANTÉ EMOA MUTUELLE DU VAR EN CAS D'HOSPITALISATION SUITE À UN ACCOUCHEMENT* (OU) DE GROSSESSE PATHOLOGIQUE** (OU) NAISSANCE*** Jusqu'à 30h sur 30 jours Aide à domicile Déplacement du proche 0 Transfert des enfants 0 Jusqu'à 30h sur 30 jours Prise en charge des enfants **EN CAS DE GROSSESSE PATHOLOGIQUE**** Livraison de médicaments 0 EN CAS DE NAISSANCE OU D'ADOPTION DU PREMIER ENFANT 0 Acquisition des gestes premier enfant

^{*} Accouchement avec séjour en maternité > 5j

^{* *} Grossesse avec alitement/immo. au domicile > 15j.

^{* * *} Naissance enfant prématuré ou naissance multiple

Les garanties d'assistance

ASSISTANCE SANTÉ EMOA MUTUELLE DU VAR

EN CAS D'ACCIDENT ET DE MALADIE ENTRAINANT UNE HOSPITALISATION IMPREVUE > 2 jours OU UNE IMMOBILISATION > 5 jours de **l'AIDANT**

Aide à domicile ou auxiliaire de vie (intervention chez l'aidé)	Jusqu'à 30h sur 30 jours
Présence d'un proche (au domicile de l'aidé)	0
Services de proximité (1) (pour l'aidé)	0
Téléassistance (au domicile de l'aidé)	•

Les garanties d'assistance

	ASSISTANCE SANTÉ EMOA MUTUELLE DU VAR
EN CAS DE DÉCÈS D'UN BÉNÉFICIAIRE	
Avance de fonds	•
Aide à la recherche d'un prestataire funéraire	0
Aide à domicile	Jusqu'à 10h sur 10 jours
Prise en charge des enfants de moins de 16 ans	Jusqu'à 10h sur 10 jours
Conduite à l'école	0
Prise en charge des animaux domestiques	0